

Image not found or type unknown



Demande de dates de congés d'été

Par **fufu44**, le **06/02/2009** à **18:30**

Bonjour!

Je viens de recevoir ma feuille de demande de congés. Mon directeur y stipule qu'il n'accorde pas de congés entre le 5/07 et le 23/08. Ma femme travaillant dans une école, c'est la seule période où notre famille se retrouve en vacances ensemble. A-t-il le droit de m'imposer des dates? De plus, je n'ai le droit qu'à 2 semaines consécutives. Est-ce légal?

Merci de m'aider à éclaircir tout ça.

PS: j'ai 20 ans d'ancienneté et c'est la 1ere fois que cela arrive!